

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 69 (1924)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique
Autor: H.P. / R.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

militaires (brevet de pilote militaire) par le service de l'état-major général et détachés au corps des pilotes de la troupe d'aviation.

Il est exigé des *pilotes au mois* 100 heures de vol par année, réparties si possible sur 10 mois d'entraînement. L'instruction des pilotes au mois doit être la continuation de celle de l'école d'aviateurs et a pour but de les faire passer dans les catégories supérieures et de les maintenir suffisamment entraînés pour pouvoir être immédiatement employés au front en cas de mobilisation.

Les pilotes au mois effectuent chaque mois, conjointement avec les observateurs, 2 jours d'entraînement.

Seront appelés à l'école d'*observateurs*, des officiers subalternes de toutes armes.

Les élèves observateurs doivent prendre l'engagement, après l'examen d'observateurs, de faire partie du corps des observateurs pendant 24 mois d'entraînement au minimum. Après avoir subi l'examen d'observateurs, ils seront détachés pour 4 ans par le service de l'état-major général au corps des observateurs de la troupe d'aviation.

Pour le surplus et les détails, voir le texte complet de la décision du Département qui a paru dans la *Feuille officielle militaire* N° 2, du 20 février.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Entwurf. Ausbildungsvorschrift für die Kavallerie (A. V. K.), vom 1. Juli 1923. Berlin 1923. Verlag « Offene Worte ». Prix : Mk. 2.50.

Les principes d'instruction que contient ce projet de règlement ne s'appliquent pas aux unités plus fortes que le régiment. Tout ce qui a trait à l'emploi de plus grandes masses de cavalerie est traité dans le règlement sur la conduite et le combat des armes combinées. Le combat à pied doit se baser sur le règlement de l'infanterie, et l'équitation individuelle sur le règlement d'équitation.

On chercherait vainement dans ce projet des prescriptions aussi précises et aussi détaillées que celles du règlement français ; la transformation de l'arme y est aussi beaucoup moins marquée. En ce qui concerne les allures, la vitesse du pas et du trot est inférieure à celle qui est imposée à la cavalerie française ; par contre, celle du galop est sensiblement plus rapide ; c'est peut-être l'indice d'une différence de conception dans l'emploi de l'arme. La colonne de marche normale est la colonne par trois, la colonne par quatre est employée pour la manœuvre : la cavalerie française a adopté la colonne par trois et la colonne par deux. Tandis que le règlement français qualifie le groupe de combat d'unité élémentaire d'instruction et de combat, le règlement allemand n'en parle pas et se contente de déclarer que le *peloton* peut fréquemment recevoir une tâche de combat indépendante. Le peloton allemand se range en ligne sur deux rangs

suivant la taille des cavaliers comme sous Frédéric II : le peloton français y est réparti par escouades d'éclaireurs et de fusiliers. Le règlement allemand est très sobre en ce qui concerne le renforcement, de la cavalerie avec les unités d'autres armes, infanterie, artillerie auto-mitrailleuses, etc. Il semble prévoir le cas de l'escadron opérant avec quelques canons. Le règlement français n'autorise l'attribution de pièces d'artillerie qu'à des détachements d'une certaine force (escadrons, mitrailleurs, cyclistes, auto-mitrailleuses). Cette manière de voir paraît justifiée par les expériences de la grande guerre.

Ces quelques remarques permettent de saisir la différence qui semble exister entre deux doctrines assez différentes. Sur le point, capital cependant, les deux cavaleries sont d'accord : l'attaque à cheval ne peut guère être envisagée que pour les petites unités et dans des circonstances exceptionnelles. Le combat à pied est devenu le mode normal mais, tandis que le règlement français s'exprime clairement en disant que la cavalerie manœuvre à cheval et combat par le feu, le règlement allemand se contente de dire : le régiment attaque *presque toujours* avec la carabine.

Le projet ne dit pas un mot de l'armement. En ce qui concerne les moyens auxiliaires modernes de combat et dont l'armée allemande est privée par le traité de Versailles, le règlement se borne à recommander d'en étudier les particularités et l'emploi : cela doit suffire, selon lui, à apprendre à s'en passer. H. P.

Th. von Bethmann-Hollweg. Considérations sur la guerre mondiale. — In-8 broché, 363 pages. Charles-Lavauzelle, Paris, Limoges, Nancy. Prix : 20 francs.

Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire allemand de 1909 à 1917, restera pour l'histoire, l'homme du « chiffon de papier ». Pour les pangermanistes, et probablement pour la majorité du peuple allemand, il est en outre l'homme dont les hésitations et les scrupules ont fait deux fois perdre la guerre : en 1914, par sa politique d'avant-guerre, en 1917 et 1918 par sa politique de guerre.

Qu'un tel homme éprouve le besoin d'écrire, lui aussi, son plaidoyer *pro domo*, rien de plus naturel. Que la lecture du dit plaidoyer soit indispensable pour se former une opinion sur la politique de guerre allemande, cela va de soi. Il faut donc savoir gré aux éditeurs d'avoir mis à la portée des lecteurs français les « Considérations », de Bethmann-Hollweg.

L'auteur passe comme chat sur braise sur le « chiffon de papier ». Il se borne à dire qu'il était contraire aux usages diplomatiques d'exploiter officiellement, comme l'a fait l'ambassadeur anglais, des paroles prononcées dans des conversations privées.

Bethmann-Hollweg s'étend par contre longuement sur sa politique intérieure et extérieure, qu'il qualifie lui-même fort justement « de politique de la diagonale ».

En effet, pendant ses huit ans de pouvoir, il a constamment louvoyé. Conservateur sincère sans être pangermaniste enragé, il a, en politique intérieure, cherché à réaliser l'union sacrée des partis au profit de la couronne ; en politique extérieure il a, dès l'échec de la Marne, recherché une paix négociée, aussi favorable que possible à l'Allemagne.

Partout il a échoué. En 1917, il a dû se retirer, ayant perdu la confiance du souverain, de la direction de l'armée, du Reichstag, et du peuple allemand. Avant de mourir, il a eu la triste consolation de voir ses successeurs échouer encore plus piteusement que lui, ce qui tend

à prouver que c'est lui qui, après tout, représentait le mieux la mentalité allemande moyenne.

Son ouvrage, interrompu par la mort est, malgré cela, certainement un des meilleurs qui aient été écrits, du côté allemand, sur la guerre mondiale. L.

Das ägyptische-türkische Krieg, 1839. Auf Zeichnungen des Adjutanten Ferd. Perrier. Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde. Vorgelegt v. KARL-G. JORDAN. Zurich, 1923.

La crise politique par laquelle l'Égypte passe actuellement n'est qu'un épisode de sa lutte séculaire pour l'indépendance. La tutelle anglaise ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Les efforts pour se débarrasser des Turcs remontent à plus d'un siècle.

Dans les années 1810-1840, *Mohamed Ali* et son fils *Ibrahim pacha* créèrent l'Égypte moderne, ouvrirent ce pays à la civilisation et jetèrent les bases de sa prospérité. En 1811, Mahomet soumit les Mameluks et pacifia les tribus rebelles, puis il organisa son armée à l'européenne, rompit ouvertement avec Constantinople, battit les Turcs à Homs et à Konia, en 1832, et garda la Syrie conquise.

Des deux côtés on se prépara à de nouvelles campagnes. En 1839, les hostilités reprirent. L'armée turque de *Hafiz pacha* fut anéantie à Nisib, le 24 juin, par Ibrahim. Son chef d'état-major, le Français Sève, devenu *Soliman pacha*, l'âme et l'esprit de l'armée, fut le véritable vainqueur.

Soliman avait un adjudant suisse, *Ferdinand Perrier*, de Fribourg, fils du colonel Perrier, chef du 4^e régiment suisse de Napoléon. Perrier a laissé un récit manuscrit de la campagne de 1839: «La campagne contre les Turcs, 1839». Ce document vient de fournir à M. Karl-G. Jordan, de l'Université de Fribourg, le sujet d'une thèse de doctorat du plus vif intérêt.

Après un rapide aperçu de la vie et de la carrière de Perrier (1812-1882), officier dans un régiment suisse du roi de Naples, adjudant du chef d'état-major de l'armée égyptienne, major du génie en Suisse, et, en 1851, colonel fédéral commandant l'école de Thoune, M. Jordan analyse le manuscrit chapitre après chapitre et en dégage très heureusement les faits saillants.

Les notes du capitaine Perrier, rédigées en 1840, avec un souci de l'exactitude que souligne M. Jordan, renferment une foule de détails importants pour la compréhension de l'histoire de l'Égypte moderne. Les portraits des généraux Ibrahim, Soliman, Hafiz sont vivants et finement observés. Dans l'armée turque servaient plusieurs officiers allemands entre autres *Moltke*, le futur chef d'état-major prussien. Les effectifs en présence, la composition des armées, les qualités et les défauts des combattants sont exposés sans parti pris, avec méthode. On sent, à chaque instant, le professionnel qui juge ses adversaires en soldat dépourvu de haine.

Le récit de la bataille de Nisib est d'une clarté remarquable. Le vaste mouvement tournant et le changement de front qui amenèrent la victoire des Égyptiens se lisent avec facilité. Rien ne vient alourdir cet exposé dont le style alerte est agrémenté de détails pittoresques et caractéristiques.

Nisib se trouve sur la rive droite de l'Euphrate, à quelques lieues au N. d'Alep, où s'était opérée la concentration de l'armée égyptienne, au S. d'Aïntab, célèbre par ses quatre sièges, pendant la guerre mondiale.

En nous faisant connaître le récit de l'adjudant Perrier, M. Jordan a mis en lumière la figure d'un soldat suisse modeste, brave et intel-

ligent, qui tient honorablement sa place dans la foule glorieuse des Suisses au service étranger.

Il faut espérer que le manuscrit de Perrier sera publié intégralement. V.

Angriff und Verteidigung im Grossen Kriege, von HAUPTMANN MARCKS, 1923. (Verlag « Offene Worte » Berlin-Charlottenburg.)
Prix : Mk. 1.50.

En 1922, le ministère de la Reichswehr posait, comme thème d'un concours, les questions suivantes :

« Moltke dit en 1839 : la défense a pour elle tous les avantages matériels, l'attaque les avantages moraux. » Après trois guerres victorieuses, en 1882, il résume sa conception comme suit : « La défensive tactique est la forme la plus forte, mais l'offensive stratégique est plus efficace, et seule mène au but. »

La Grande guerre a-t-elle confirmé, démenti ou modifié cette conception ?

La brochure du capitaine Marcks : « Attaque et défense pendant la Grande guerre » est une étude cherchant à répondre à ces questions. Très fouillée, elle témoigne, sinon d'une rigoureuse impartialité, du moins d'une grande érudition et d'une louable sincérité. L'auteur cherche d'abord à définir les « plans stratégiques » des grandes puissances, au début de la guerre. Puis il essaie de démontrer comment, dès les premières opérations, sous l'influence de nombreux facteurs, les plans furent modifiés, de même que les conceptions stratégiques et tactiques. C'est ensuite la synthèse des différentes doctrines qui, au cours de la guerre, ont eu une influence sur les opérations militaires et ont donné à celles-ci un caractère tantôt offensif tantôt défensif.

Si l'exposé du capitaine Marcks ne nous apprend rien de nouveau, il a par contre l'avantage d'être précis, logiquement groupé et, d'offrir des déductions intéressantes. Il est toutefois regrettable qu'un sujet aussi complexe et aussi vaste, soit traité, à certaines pages, avec le ton supérieur des gens qui ont la maladie de prononcer des paroles définitives. R. M.

Allg. Schweiz. Militärzeitung. N° 5. — Die Frage des geschlossenen Uebertrittes der Rekruteneinheiten in die Truppenkörper der Armee. Der gegenteilige Standpunkt, von Oberst Staub. — Geschlossener Uebertritt von Rekruteneinheiten in die Truppenkörper der Armee, von Genieoberst Haffer. — Der internationale Militärpatrouillenlauf am 29 Januar 1924 in Chamonix (Mont-Blanc), von Oberlieut. F. Erb. — Subventionierte Ski-Kurse, von Major Kollbrunner. — Totentafel. — Literatur.

N° 6. — Zum Rücktritt des Herrn Oberstkorpskommandanten Robert Weber als Waffenchef der Genietruppen, von v. G. — Antwort auf die Bedenken des Obersten Staub, von Oberst Ulrich Wille. — Erklärung zur Diskussion über den Uebertritt der Rekruteneinheiten, von Hauptmann i. Gst. Wacker. — Verbesserungen im Verpflegungsdienst, von Oberstleut. H. Horber. — Was uns fehlt, von Hauptmann E. Kleinert. — Totentafel. — Literatur.